

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2553)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1742

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 3 BIS

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« à travers »

les mots :

« au moyen ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.